

LA VIE MUSICALE
A CLERMONT-FERRAND
AU DIX-NEUVIEME SIECLE

PAR VIVIANE NIAUX

Article paru dans le
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,
(XCVII, n°725, avril-juin, 1995, p. 343-362)
Publication électronique révisée : Juin 2008

PREAMBULE

Dans le cadre d'une collaboration au *Dictionnaire de la Musique en France au XIXe siècle*¹, j'ai été amenée à effectuer de nombreuses recherches d'archives pour la rédaction de l'article *Clermont-Ferrand*. Ayant constaté qu'il n'existait aucun travail récent sur le sujet lors même que la richesse du propos le mériterait et ne pouvant malheureusement rendre compte que très succinctement de mes découvertes dans le dictionnaire, il me paraissait nécessaire d'écrire un article plus vaste pouvant combler quelques lacunes dans la connaissance de la vie clermontoise au XIXe siècle.

Ce texte n'est pas exhaustif, il élimine (ou résume très brièvement) ce qui a déjà été étudié par ailleurs : le théâtre à Clermont ayant fait l'objet de plusieurs articles (notamment dans le *BHSA*) ne sera que très rapidement évoqué. Il en sera de même pour les orgues car Pierre et Michèle Gueritey ont brillamment traité ce sujet dans l'ouvrage publié par l'AREPAMA d'Auvergne et intitulé *Orgues d'Auvergne*. Le folklore qui a fait également l'objet de nombreuses publications spécialisées n'apparaîtra pas dans cet article.

Afin d'alléger les notes, j'ai choisi de ne pas faire de renvoi à l'*Annuaire du Puy-de-Dôme* (1800-1900) : une date ou une citation non justifiées dans le

¹ J.-M. Fauquet (dir.), *Dictionnaire de la Musique en France au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 2003.

texte sont toujours issues de cette source. (Attention l'année 1830 correspond à l'annuaire de 1831, l'année 1831 à l'annuaire de 1832, etc.).

Enfin, il faut exprimer clairement les limites de ce travail : une étude d'envergure aurait nécessité le dépouillement systématique des archives conservées sur le sujet ainsi que celui la presse locale, choses que je n'ai pu m'imposer dans le cas présent. On trouvera donc ici des données "brutes" classées par rubriques et constituant ce que l'on pourrait appeler un premier état des lieux. Les archives que j'ai pu consulter m'ont en effet convaincue qu'un travail de recherche plus élaboré pourrait explorer avec grand profit cet aspect sociologique de la vie musicale à Clermont au XIXe siècle.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Il n'existe aucune institution spécialisée dans l'enseignement musical à Clermont avant la toute fin du XIXe siècle. La musique fait son apparition dans le cadre de l'enseignement professionnel dispensé par l'école communale. Celle-ci, créée à l'initiative du Comte d'Allonville, préfet du Puy-de-Dôme, est placée sous la direction de l'architecte Ledru. Elle est ouverte le 4 novembre 1824 sous le nom d'*École gratuite de dessin linéaire appliqué aux arts et métiers*. Une centaine d'élèves s'y présentent pour recevoir un enseignement sur deux ans ; l'année scolaire s'étend du 15 novembre au 15 août².

C'est seulement en 1830-31 que s'ouvre un cours de solfège assuré à raison de trois fois par semaine par Lefebvre, violoniste clermontois qui occupera cette fonction jusqu'en 1859. La « théorie du solfège », la musique vocale et « l'art d'apprendre à lire la musique sur toutes les clefs et à l'écrire sous la dictée » sont au programme. Le chant choral et un cours d'orphéon viennent rapidement compléter cette discipline.

Le procès verbal de la distribution des prix de l'année 1831 est intéressant par les détails qu'il donne des méthodes d'enseignement adoptées par Lefebvre³ : « Le système que s'est formé M. Lefebvre consiste à exercer d'abord les commençants, d'après les méthodes combinées de Galin et Pastou, sur le méloplaste. [...]. Mais il pense qu'il faut les abandonner aussitôt que les élèves ont acquis la connaissance des premiers éléments, [...]. Pour leur apprendre à écrire sous la dictée, il a fait usage de la méthode de Massémino [sic] ; il a adopté les solfèges de Catruffo [sic] et de Fœtis [sic], pour les exercer à solfier, et enfin de ceux de Choron et de Chélar, pour les faire chanter en partie. » A ce rigoureux entraînement, les élèves ajoutent l'exécution de « différents morceaux d'opéra de nos meilleurs auteurs »⁴.

² Pour retrouver les détails concernant la création, l'ouverture et le fonctionnement de cette école, on se reportera au *Mémorial administratif du département du Puy-de-Dôme 1815-1828* en huit tomes.

³ *Procès verbal de la distribution des prix de l'école communale gratuite de dessin linéaire, de géométrie et de mécanique appliqués aux arts et métiers*, Clermont-Ferrand, J. Vaissière, 1831.

⁴ Auteur de *L'Exposition d'une nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique* (Paris, 1824, rééd. 1831), Pierre Galin avait inventé un système d'enseignement basé sur l'emploi d'une portée vide et sans clef : "le méloplaste". E.J.B. Pastou avait quant à lui écrit une méthode intitulée *L'École de la Lyre harmonique* basée

Probablement en raison du succès et de l'actualité de ces méthodes, Veyron ouvre en ville, la même année (1831), un cours de musique vocale, d'après la « méthode de méloplaste » de Pierre Galin : « Une classe pour les jeunes personnes et l'autre pour les jeunes gens ».

La musique enseignée par l'école communale semble obtenir un franc succès si l'on en croit le rapport élogieux du procès verbal de 1839 : « [...] le nombre d'élèves de cette année a dépassé de beaucoup celui des années précédentes. L'éducation musicale se fait en France depuis quelques temps. Le goût de la musique se répand dans les rangs inférieurs de la société. Notre pays ne restera pas en arrière. Déjà se forment de nombreux amateurs : une société que tous les amis des beaux-arts encouragent de tous leurs pouvoirs, s'est récemment organisée sous les auspices de M. le Maire et du célèbre compositeur Onslow⁵. L'école s'est ressentie de cet élan général ; les succès obtenus cette année ont répondu d'une manière brillante aux soins du professeur et aux encouragements donnés par l'autorité⁶ ». De fait, afin de donner toutes ses lettres de noblesse à cet enseignement, George Onslow est invité chaque année à inspecter le cours de musique et à participer à la remise des prix.

Un compte-rendu de 1854 montre les évolutions positives mais également les aléas du cours de musique alors partagé en deux divisions distinctes :

1° La division supérieure ou Orphéon comprenant les élèves qui ont au moins deux années d'étude et qui se sont fait remarquer par leur aptitude et les qualités de leur voix.

2° La division élémentaire qui se partage en trois sections selon l'instruction des élèves.

Les leçons de l'Orphéon ont lieu les mercredis dans une salle de l'hôtel de ville : 35 élèves plus ou moins réguliers.

Le cours élémentaire se fait dans la salle de dessin linéaire : 40 élèves « dont l'exactitude laisse beaucoup à désirer ».

« Les absences sont fréquentes au cours de musique ; les élèves et les familles ne paraissent pas y attacher la même importance qu'aux autres cours. Toutefois, ceux des élèves qui sont assidus, font de véritables progrès...

Ce défaut de bonne volonté est regrettable au point de vue de l'art ; il l'est également au point de vue des bonnes mœurs ; car, outre l'influence salutaire

sur l'enseignement vocal collectif et présentant également quelques procédés destinés à faciliter l'intelligence des principes musicaux aux élèves. Les noms cités dans ce P.V. ne sont pas étonnants puisqu'il s'agit tous de pédagogues renommés de leur vivant et auteurs de nombreux ouvrages pédagogiques. Compte tenu de la date du présent P.V., on peut raisonnablement penser que les méthodes mentionnées sont probablement : la *Nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique* de Massimino (?-?) ; la *Méthode de vocalisation* (1831) de G. Catrufo (1771-1851) ; les *Solfèges progressifs avec accompagnement de piano* (Paris, 1827) de F.J. Fétis (1784-1871) ; les *Cours élémentaires de musique, solfège et chant* et la *Méthode concertante élémentaire à trois parties* (Paris, 1820) de A.E. Choron (1771-1834) ; enfin les *Solfèges à plusieurs parties...* (Paris, 1821) de H.A.B. Chelard (1789-1861).

⁵ Il s'agit de la Société philharmonique de Clermont-Ferrand, créée la même année et placée sous la direction de G. Onslow. (cf. note 8)

⁶ *Procès verbal de la distribution des prix de l'école communale gratuite de dessin linéaire, de géométrie, musique etc. établie à Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, J. Vaissière, 1839.*

que l'étude de la musique exerce sur l'esprit et sur le cœur des jeunes gens, la fréquentation du cours a aussi l'avantage de les soustraire aux occasions que les heures de repos et d'oisiveté peuvent leur donner de tomber dans le vice et les mauvaises habitudes⁷».

En 1860, le violoniste réfugié polonais Tarnowski prend la succession de Lefebvre. L'école, devenue *École communale professionnelle*, est dirigée par Bonnet, inspecteur de l'instruction publique délégué par le maire. Tarnowski enseigne d'abord le chant puis, à partir de 1867, donne un cours de « musique instrumentale » et de théorie. Le chant passe désormais sous la responsabilité de Lemaigre. De 1869 à 1884, Lemaigre assure l'enseignement musical. Il est secondé dès 1873 par le violoniste Paul Marthe. L'enseignement de la musique n'est plus signalé à partir de 1888 dans les *Annuaire du Puy-de-Dôme* ce qui s'explique par la création probable de nouvelles écoles de musique destinées à prendre le relais de l'école communale.

Dès 1836, le *Petit Séminaire de Clermont* dispense également un cours de musique vocale et instrumentale. Les différents professeurs qui travaillent et se succèdent dans cet enseignement sont : Dessane, Salz, Fournier, Veyron père et fils, Bruzèse, Cazenaud, Knitel, Charpeaux, Soehlin (ou Soehnlín).

On trouve mention d'un cours de musique incluant le violon et le piano chez les *Frères des écoles chrétiennes* qui fondent un pensionnat en 1849. Les principaux professeurs seront Lemaigre, Mallard, Cazenaud père (violon) et Jules Cazenaud (piano).

Enfin, les artistes clermontois s'installent dans le dernier quart du siècle comme professeurs libres dans les « arts d'agrément ». En 1880, on peut citer pour la musique : Cazenaud, Aloys Claussmann (piano), Fauchier (directeur de l'Alcazar), Hausser, Lemaigre (père et fils), Paul Marthe, Mathieu, Mignot, Samuel et enfin Jean Soulacroup. On mentionne en 1886 le professorat féminin - probablement en activité depuis un certain temps - constitué de Mesdames Albert, Bousquet, Chizalet (pianiste et peut-être l'épouse du violoncelliste Chizalet), Mallard, Morange, Vidalein...

Au tournant des deux siècles se prépare la naissance de l'actuel Conservatoire de Clermont. Il semble que très peu d'archives aient été conservées sur les débuts de cette institution ainsi que sur ses premiers développements. Quelques rares papiers m'ont été communiqués aux Archives municipales⁸ permettant de retracer l'historique de sa création :

En 1905, il existe à Clermont deux écoles de musique : le *Petit conservatoire de musique* dirigé par Jean Soulacroup et l'*Institut musical* dirigé par

⁷ Archives municipales : Dossier R 28. École communale professionnelle de Clermont-Ferrand (nombre total d'élèves 290). "État de situation de l'école communale professionnelle de Clermont-Ferrand", 10 mai 1853 signé Bonnet, directeur.

⁸ Dossier sans cote intitulé "Écoles de musique"

Louis Gémont. En décembre de cette même année, une décision émanant de la municipalité semble prise de faire fusionner le Conservatoire et l'Institut afin de créer une seule école que dirigerait J. Soulacroup. Mais la nouvelle suscite une vague de protestations de la part des facteurs et marchands de musique de Clermont. Ceux-ci, sans réfuter les compétences de J. Soulacroup, craignent simplement qu'une telle décision favorise les affaires de leur confrère (qui est également marchand de musique) au détriment de leur propre commerce (lettre du 26 décembre 1905). Se désolidarisant également de son côté, l'Institut artistique adresse une missive au maire en date du 12 janvier 1906 qui, rappelant « les incidents ayant eu lieu au sujet de la direction éventuelle d'une école de musique » affirme que "l'École de l'Institut" continuera d'évoluer isolément. On ne sait donc pas exactement comment fonctionnent les différentes écoles de musique durant les années 1906 et 1907 ; toujours est-il qu'une lettre d'Aloys Clausmann adressée au maire en date du 1er août 1908 nous apprend que le projet d'une véritable école de musique n'est pas encore réalisé. En effet, Clausmann insiste sur le fait qu'il vient d'apprendre « officieusement » le principe de la création d'une école de musique qui serait mise sous sa propre direction... La date exacte de cette création est mentionnée dans une lettre du maire dans laquelle ce dernier date l'événement au 7 février 1909. Clausmann en est effectivement le directeur.

LES SOCIÉTÉS MUSICALES

1839 voit la naissance d'une première *Société Philharmonique de Clermont-Ferrand* placée sous la direction de George Onslow et la présidence du maire de Clermont. Celle-ci « a pour but de répandre le goût de la musique par des exercices périodiques ». Son objectif est de constituer un orchestre « de manière à fixer trois réunions par mois, pour l'étude et la répétition des morceaux de musique qui seront ensuite exécutés dans les concerts, dont le nombre ne pourra être moindre de huit par année ». Dans un souci d'ordre pédagogique, elle permet à tout élève de l'école communale qui aura été couronné dans la discipline musicale de jouir de ses entrées gratuites aux concerts pendant un an⁹.

Mais l'ambition de cette société est probablement plus élevée que ses moyens. Une lettre envoyée au compositeur Onslow par les musiciens clermontois révèle leurs difficultés dès 1841 :

« L'existence précaire où se trouve la Société philharmonique a fait naître dans l'esprit des artistes qui avaient l'honneur d'en faire partie, quelques considérations que nous tenons à honneur de vous soumettre.

Les artistes et amateurs n'ayant pas été convoqués pour cette année ainsi que l'usage des années précédentes nous l'indiquait, nous avons dû croire que le Conseil d'administration n'avait pas l'intention de s'occuper de cette même société. Indépendamment de nos craintes, nous

⁹ *Société Philharmonique de Clermont-Ferrand : règlement d'organisation, Clermont-Ferrand, Pérol, 1839.*

avons appris de source très certaine que le silence du Conseil n'était que trop fondé.

Dans cet état de chose, Monsieur, les artistes de Clermont présentant que c'en était fait de la Société philharmonique et ne voulant pas abandonner une œuvre qui a pour but les progrès de l'art, se sont réunis et ont manifesté à l'unanimité le plus grand désir de continuer les réunions musicales commencées depuis deux ans. Tous d'un commun accord ont senti la nécessité de faire des démarches auprès de vous, Monsieur, afin d'obtenir de votre complaisance de rester à la tête de la Société en qualité de Président. [...] Nous venons donc vous prier, Monsieur, d'avoir l'extrême bonté de nous prêter votre Nom si justement célèbre, afin que nous ayons l'honneur de le placer sur notre drapeau. [...]»¹⁰.

Les évènements n'ayant probablement pas rendu justice aux musiciens, une seconde *Société philharmonique* se constitue en 1855. La présidence est confiée à l'ingénieur Kermaingant. De Chazelles, maire de Clermont, est nommé président honoraire et perpétuel.

Les concerts semblent s'arrêter en mai 1856 si l'on s'en tient aux annexes du règlement d'organisation conservé à la bibliothèque de Clermont¹¹. Bien que l'appellation "philharmonique" laisse entendre une activité de type orchestrale, il est clair que celle-ci se limite à une pratique orientée vers les petites formations. La difficulté est évidemment de réunir un certain nombre de musiciens d'un niveau convenable lesquels sont probablement assez rares dans la société clermontoise de l'époque. On peut imaginer que les programmes d'orchestre (constitués uniquement d'ouvertures à la mode) sont exécutés avec les moyens du bord dans des versions permettant un effectif instrumental réduit ou adapté. Hormis les deux ouvertures qui débudent la première et la seconde partie de chaque concert, les programmes font actes de solos, duos, trios (vocaux ou instrumentaux) ainsi que de quelques chœurs d'opéras en vogue (cf. annexe 2).

L'année 1850 est marquée par la création d'un comité correspondant de l'*Association des Artistes Musiciens* de Paris : « A Clermont-Ferrand, sous l'impulsion de M. Veyron, organiste de la cathédrale et notre délégué, un comité correspondant est créé¹² ». Celui-ci se compose de : « Onslow (compositeur), président ; Imbert père (juge de paix), vice président ; Cazenaud (professeur), secrétaire ; Laussedat (luthier), secrétaire-trésorier. Les membres du comité sont : Monestier (ingénieur des ponts et chaussés), Lefebvre (artiste), Veyron (artiste), Charpoux (artiste), Knitel (artiste), Clozel (artiste)¹³ ». Le 20

¹⁰ Lettre du 23/10/1841. Cazenaud, Tarnowski, Veyron, Lefebvre à George Onslow.

¹¹ *Société Philharmonique de Clermont-Ferrand : règlement d'organisation*, Clermont-Ferrand, Ubler et Dubos, 1855.

¹² *Annuaire de l'Association des Artistes Musiciens*, 1850, p. 59.

¹³ Lettre des musiciens clermontois (dont la liste figure ci-dessus) du 25/3/1850 à George Onslow : « Pour répondre au désir de l'Association générale des artistes musiciens, d'avoir un comité correspondant dans notre ville, MM. les artistes et amateurs se sont réunis à cet effet le 19 courant et ont proclamé d'une voix

novembre 1860, le *Cercle musical* dépose son règlement d'organisation puis reçoit l'autorisation préfectorale d'exister le 14 janvier 1861¹⁴. Placé sous la direction de A.T. Lemaigre, il se dévoue à la musique vocale. Un an et demi plus tard, il prend le nom de *Société lyrique*¹⁵ : on assiste à la naissance de ce qui deviendra l'une des plus importantes sociétés musicales de Clermont jusqu'au XXe siècle. Le règlement imprimé en 1864 stipule que la *Société lyrique* se divise en trois sections : *une section chorale, une section d'harmonie et une section de symphonie*. Parmi les fondateurs, membres de la commission se trouvent : Lemaigre, chef d'orchestre¹⁶; Fabre, notaire adjoint (président) ; L. de la Foulhouze, (vice-président et archiviste) ; L. Ribeyre, négociant (trésorier) ; F. Pradier, médecin (secrétaire) ; Ledru, architecte (administrateur), *etc.*¹⁷. Tardieu nous dit qu'elle comprend 340 membres¹⁸. On découvrira de nombreux détails des activités de la *Société lyrique* dans le livre pittoresque de F. Ronserail¹⁹. Les programmes reprennent les œuvres à la mode : « En 1864, succès énorme pour le concert Lemaigre ; salle comble : quarante chanteurs sous la direction de M. Chopinet, interprètent la prière et le chœur de *La Muette de Portici* ; on applaudit MM. Cazenaud et Violot dans une fantaisie pour orgue et piano, sur *Don Pasquale* ; M. Fauchier, qui devait diriger plus tard l'Alcazar, et qui jouait fort bien du trombone ; Mlle Marie Wagner, douée d'une fort jolie voix, et sa sœur Marguerite, excellente pianiste, *etc.*²⁰ ». La *Société lyrique* se distingue notamment par le concours incessant qu'elle prête aux bonnes causes. Elle donne de nombreux concerts de bienfaisance au profit des orphelins ou des sinistrés. Elle remporte en 1867 la médaille d'or au concours international de Vichy²¹. En 1885, Jean Soulacroup prendra la direction de la société après Lemaigre et cèdera sa place en 1890 à Dupuy.

Les années 1860 se révèlent extrêmement riches pour la vie musicale clermontoise qui voit se créer, presque simultanément à la *Société lyrique*, une autre société chorale appelée *Les Enfants de l'Auvergne*. Celle-ci, fondée en 1862 par Tarnowski, connaît également un beau succès. En 1873, elle passe sous la direction de Jean Soulacroup jusqu'en 1891.

unanime votre nom pour la présidence. Connaissant tout votre bon vouloir pour les artistes nous venons, confiants dans cette obligeance, vous réclamer l'honneur d'être sous votre patronage.» Notons que George Onslow avait été membre fondateur de l'Association des Artistes Musiciens de Paris en 1843.

¹⁴ Archives municipales : Dossier R 47 "Sociétés musicales".

¹⁵ Arrêté préfectoral du 4 août 1862.

¹⁶ A. Tardieu, dans son *Histoire de la Ville de Clermont-Ferrand depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (Moulin, Desrosiers, 1870), confirme p. 646 que le premier chef de la société est bien le père d'Edmond Lemaigre. On notera qu'en 1876, ce dernier se joindra à son père pour la direction de la section symphonique tandis que Samuel prendra la section de l'harmonie.

¹⁷ *Société lyrique de Clermont-Ferrand : règlement, Clermont-Ferrand, Mont-Louis, 1864.*

¹⁸ A. Tardieu, *Op. cit.*, p. 646, note 4.

¹⁹ F. Ronserail, *L'Auvergne autrefois, aujourd'hui*, Clermont-Ferrand, 1913, p. 191- 200.

²⁰ *Ibid.* p. 193.

²¹ *Ibid.* p. 196.

L'*Orphéon clermontois* dirigé par Jules Cazenaud dépose ses statuts en 1870²². La direction passe en 1878 à Edmond Lemaigre qui en assure le bon fonctionnement jusqu'à sa probable dissolution en 1882.

Les sociétés chorales et symphoniques mentionnées ci-dessus comptent parmi les plus importantes à Clermont. Néanmoins, elles ne sont pas les seules puisque l'*Annuaire du Puy-de-Dôme* nous apprend l'existence de *La Sympathique* (1869-1872) dirigée par Fauchier ; *La Lyre clermontoise* (1873 - ?) dirigée par de Bligny (ou Debligny), *l'Harmonie clermontoise* (1881 - ?) dirigée par Paul Marthe puis par J. Marthe ; *La Sainte Cécile du Cercle catholique d'ouvriers* (1880- ?) dirigée par P. Marthe.

En 1884, c'est le grand Festival de Musique auquel participent les sociétés locales et étrangères. « Trente-huit harmonies, fanfares ou orphéons viennent à Clermont à cette occasion »²³.

Enfin, deux importantes sociétés voient le jour en cette fin de siècle : en 1882, *La Société des Quatuors* est fondée. Elle comprend les violonistes Mignot et Mathieu, Marthe (alto ?) et le violoncelliste Chizalet. Cette formation de chambre, nouvelle à Clermont, montre d'une part un intérêt nouveau des artistes pour le répertoire du quatuor à cordes pratiquement ignoré jusqu'alors et surtout tend à prouver que le niveau des instrumentistes s'élève désormais vers un certain professionnalisme. Un an plus tard, *l'Association artistique du Centre* fait son apparition. Dévouée à la cause de la musique symphonique, elle est dirigée par E. Lemaigre avec P. Marthe comme secrétaire, Torory à la trésorerie, Cazenaud, Mathieu et Fauchier dans le rôle d'assesseurs. Son activité cesse d'être signalée en 1891.

MAITRISE - ORGANISTES ET MUSIQUE RELIGIEUSE

L'existence d'une maîtrise est signalée en 1856. Elle comprend 22 élèves. La direction en est assurée par les Abbés Marret et Faure, avec comme maître de musique M. Soehlin. L'objet de cette maîtrise est d'apprendre le plain-chant et la musique aux élèves tout en leur assurant un enseignement classique gratuit (instruction religieuse, étude du français, de l'histoire, de la géographie, de l'arithmétique). La durée des cours est de trois à quatre ans. L'âge d'admission est de neuf à douze ans. Aloys Claussmann est nommé maître de chapelle en 1872 et conserve cette fonction jusqu'en 1880 date à laquelle lui succède Linglin. En 1890, la maîtrise comprend 54 élèves, elle est alors dirigée par Bockler.

A l'orgue de la Cathédrale se succèdent Prunot (vers 1821)²⁴, Veyron (vers 1850), Edmond Lemaigre (titulaire de 1877 à 1885) puis A. Claussmann.

²² Statuts de la société chorale dite *Orphéon clermontois* adoptés en assemblée générale le 1er mai 1870, Clermont-Ferrand, Mont-Louis, 1870.

²³ F. Ronserail, *Op. cit.*, p.209.

Les principales sociétés musicales participent volontiers aux cérémonies religieuses comme en témoignent de nombreux comptes-rendus de la *Semaine religieuse*. Un dépouillement systématique montrerait sans aucun doute une activité musicale intense dont voici un exemple : le 31 mars 1873, à la Cathédrale, est donné le *Stabat Mater* de Rossini avec le concours de la *Société lyrique* dirigée par Edmond Lemaigre : « Nous n'avions jamais vu l'orchestre de la *Société lyrique* si nombreux en instruments à cordes : 6 premiers violons, 4 violoncelles, 2 contrebasses, *etc.*, les autres pupitres, bassons, flûtes, cors, *etc.*, dans les mêmes proportions ; enfin un orchestre parfaitement équilibré et conduit avec autorité par son chef, M. Lemaigre. Les chœurs avaient été étudiés sous la direction d'une véritable artiste, Mme Fressat : bon ensemble et grand sentiment de l'art religieux. [...] M. Edmond Lemaigre est un organiste de l'école romantique ; son ouverture, où il avait groupé avec bonheur les principaux chants du *Stabat*, lui a fait honneur [...] »²⁵.

MUSIQUE MILITAIRE

C'est probablement en 1831 que la *Garde nationale* de Clermont-Ferrand introduit une section musicale dans le cadre de ses compagnies spéciales²⁶. En témoignent la publication de son règlement en 1831 et la première annonce faite par *l'Annuaire du Puy-de-Dôme* en 1832. Celle-ci nous apprend que les principaux musiciens constituant cette section sont Imbert (Capitaine), Veyron (officier de musique), Fournier (chef de musique) et Beauvert (tambour major).

THEATRES

La construction d'un théâtre à Clermont-Ferrand commence en 1805. Cette salle remplace celle que M. de Ballainvilliers avait fait construire en 1759. Inauguré en 1807, ce théâtre dit "du Plateau central" se situe à l'emplacement de l'ancien jardin de l'évêché, place de la Victoire en face de la cathédrale, ce qui provoque de nombreux débats concernant le manque de convenance d'un tel voisinage. Dès 1822, l'intérieur se dégrade. Rénovée en 1826 puis en 1845, cette salle qui ne comporte ni foyer, ni magasin pour les décors se distingue particulièrement par sa laideur extérieure. Jusqu'au milieu du XIXe s., Clermont-Ferrand est le chef-lieu du XIIe Arrondissement théâtral qui comprend l'Allier, le Cher, le Puy-de-Dôme, la Nièvre, La Loire, la Haute-Loire et le Cantal. La ville, qui ne possède pas de troupe permanente, est visitée par des troupes ambulantes. En 1859, le XIIe Arrondissement Théâtral est divisé en deux circonscriptions. Clermont se retrouve dans la première section composée du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Loire et du Cantal. Les programmes

²⁴ J.-M. Baffert, « Orgues et organistes de la cathédrale de Clermont-Ferrand », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. XCIV, n° 703, oct.-déc. 1989, p. 421.

²⁵ *Semaine religieuse de Clermont-Ferrand*, 1873, p. 678-681

²⁶ *Règlement relatif au service ordinaire, aux revues et aux exercices de La Garde Nationale de Clermont-Ferrand : loi du 22 mars 1831*, Clermont-Ferrand, J. Vaissière, 1831.

reprennent les succès parisiens. On peut voir à l'affiche des opéras de Adam, Boieldieu, Carafa, Clapisson, Grétry, Halevy, Hérold, Meyerbeer, Méhul, Rossini, Weber. Entre 1850 et 1870, la suppression du Théâtre du Plateau est sans cesse à l'ordre du jour mais toujours repoussée. De fait, la construction d'un nouveau théâtre pose d'importants problèmes financiers et les maires se succèdent trop rapidement pour envisager des travaux à longs termes. C'est en 1883 que la décision est prise d'abattre l'ancien théâtre. En 1891, la municipalité fait commencer les travaux du théâtre actuel situé place Jaude à la place de l'ancien bâtiment de la halle aux toiles. L'inauguration se fait le 14 avril 1894²⁷.

LUTHIERS ET MARCHANDS DE MUSIQUE

Durant le XIXe siècle, le terme "luthier" est appliqué indifféremment à toute personne fabriquant des instruments ou faisant commerce de partitions et d'instruments. En 1831, on compte trois luthiers et marchands de musique à Clermont-Ferrand sur 1529 commerçants assujettis à la patente : Aimé Bataille, (facteur et marchand de musique), Laussedat (facteur de piano et orgue et marchand de musique) et enfin Verany dont la vignette retrouvée sur des partitions imprimées affiche les renseignements suivants : « facteur d'Orgues et de Forte-Piano, Md. de musique et d'instruments, il tient de véritables cordes de Naples pour harpes, guitares et violons, accorde et répare les Pianos et en corrige les défauts, fabrique des Orgues pour les Églises et Orgues à Cylindres de toutes les dimensions ; vend et loue harpes, guitares et pianos, de différents auteurs et dans tous les prix, fait tout ce qui concerne l'Art du Luthier. Son magasin est rue Massillon, No.10, et son atelier, petite rue de la Treille, maison de M. de Montagnier ».

Laussedat fils est signalé à Clermont comme facteur de pianos. Il construit notamment un piano vertical et obtient un brevet en 1853²⁸.

Lors de l'Exposition universelle de 1855, Bonenfant et Verany sont présents en tant qu'exposants du Puy-de-Dôme. Verany remporte une médaille de 2e classe²⁹.

En 1863, le concours régional et l'exposition de Clermont-Ferrand suscitent la participation de divers facteurs d'instruments :

« M. Ligier, de Clermont, est l'inventeur d'un instrument portatif nouveau, dit *Orpheï*. Cet instrument, qui se joue au moyen de deux claviers et permet d'éviter cette respiration monotone que produit l'accordéon, possède un jeu de flûtes qui vont ensemble ou séparément. La soufflerie, renfermée dans une boîte en bois très gracieuse et très

²⁷ Informations empruntées essentiellement à: J.M. Gautier, « Le Théâtre à Clermont (1830-1848) : Procès verbaux et séances », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. 90, n°666, juil. sept., 1980 et M.-F. Cussinet, « Le Théâtre de Clermont-Ferrand : un exemple de l'architecture théâtrale du XIXe siècle », *Revue d'Auvergne*, t.102, No.2, 1988.

²⁸ R. Vannes, *Dictionnaire universel des luthiers*, Bruxelles, Les Amis de la musique, 1981.

²⁹ A. de La Fage, *Quinze visites musicales à l'Exposition universelle de 1855*, Paris, Tardif, 1856, p. 210, 213 et 222.

légère, fonctionne au moyen d'une manivelle. [...]. M. Ligier, [...], a entrepris une réforme dans les instruments dits de petite musique. La cymbale à piston qu'il expose, possède des avantages que tous les chefs d'orchestre apprécieront.

M. Laussedat expose un piano de noyer d'une facture très solide [...].

MM. Aimé père et fils ont envoyé à notre exposition divers pianos d'une excellente facture, ainsi que plusieurs harmonie-flûtes et accordéons.

M. Bonnenfant, trois pianos, divers instruments à vent et violons »³⁰.

Une *médaille de bronze* sera attribuée à Bonnenfant pour ses pianos et une *mention honorable* à Ligier pour son orphéï et sa cymbale à pistons.

Sont en activité durant le dernier quart du siècle : Bonnenfant, Cazenaud, Pages, Moyen, Scheiden (ou Schleiden) et J. Soulacroup.

CONCLUSION

La vie musicale clermontoise semble avoir été mise en œuvre et maintenue par la force de quelques personnalités locales se relayant souvent de père en fils dans les différentes institutions d'enseignement ou à la tête des sociétés musicales en activité. On retrouve essentiellement les noms de Lefebvre, Cazenaud père et fils, Tarnowski, Lemaigre père et fils, Veyron père et fils et Jean Soulacroup. Ceux-ci, qui allient souvent des talents de chef d'orchestre à ceux de compositeurs, ne doivent pas faire oublier les nombreux instrumentistes et chanteurs amateurs, aujourd'hui oubliés, qui ont servi la musique dans la limite de leurs moyens. Bien que nombreuses, les sociétés musicales ont, pour certaines, une activité éphémère ou réduite et s'effacent devant la vitalité exceptionnelles de quelques-unes comme la *Société Lyrique* ou *Les Enfants de l'Auvergne*. Dès 1870, les mêmes artistes se font entendre volontiers dans l'une ou l'autre société. On constate une nette augmentation de l'activité musicale et une amélioration du niveau instrumental au fur et à mesure de l'avancée dans le siècle. Mais c'est seulement dans le dernier quart du siècle que l'on pourra exécuter (souvent avec peine) le répertoire symphonique classique.

Note :

On trouvera des biographies de musiciens et compositeurs cités dans le texte sur cette page : <http://www.georgeonslow.com/auvergne.html>

³⁰ C.L. Cormont, *Le concours régional et l'exposition de Clermont-Ferrand en 1863...*, Clermont-Ferrand, 1863.

ANNEXE 1

(Lettre conservée aux Archives municipales de Clermont-Ferrand. Dossier R 47)

Clermont le 12 décembre 1866

Monsieur le Maire,

Depuis quelques années j'ai organisé un orphéon. J'ai pris dans les écoles communales les enfants sachant déjà la musique et ayant de la voix, les leçons avaient lieu à l'école communale de Notre Dame du Port tous les mercredis. Je crois, M. le maire, que ces enfants, chantant des chœurs et pouvant rendre des services dans les solennités doivent être placés sous le patronage immédiat de la municipalité. Ils formeront plus tard en quittant les écoles des frères, un contingent déjà instruit pour l'école professionnelle.

Je viens donc vous proposer M. le maire, de faire ce cours, cette année dans le local que vous voulez bien concéder à la Société Lyrique, ce cours aurait lieu comme par le passé le mercredi de 4 à 5 heures du soir, et dans un moment opportun ces chœurs seraient réunis à ceux qui pourront être formés par l'école professionnelle, on obtiendrait par ce moyen des chœurs nombreux et des résultats satisfaisants. Si cette proposition obtient votre approbation, veuillez M. le maire, en faire prévenir le Directeur des frères.

J'attends votre décision pour recommencer ce cours.

Recevez M. le maire, l'assurance de mon entier dévouement,

Votre dévoué serviteur,
A.T.[?] Lemaigre

ANNEXE 2

Programmes de la Société Philharmonique
de Clermont-Ferrand
créée en 1855.
B.C.I.U. de Clermont-Ferrand A 34671 (2)

C.F. le 10 décembre 1855

Première partie

- 1° Ouverture *d'Aline* / Berton
- 2° Solo de chant, par M / M...
- 3° *Les Mousquetaires*, solo de piano, exécuté par M. Jules Cazenaud / Gorla
- 4° Chœur des *Buveurs*, de *Christophe Colomb*. / Félicien David

Deuxième partie

- 1° Ouverture de la *Muette* / Auber
- 2° Duo des *Chasseurs*, par M.M / Luighi Bordèse
- 3° *Les Souvenirs de Bellini*, fantaisie pour le violon exécutée par M. Poncer / Artôt
- 4° Chœur des *Gardes*, du *Songé d'une nuit d'été* / Ambroise Thomas

C.F. le 8 janvier 1856

Première partie

- 1° Ouverture *d'Othello*, dirigée par M. Lefebvre. / Rossini
- 2° *Souvenirs du pays*, mélodie chantée par M. N*** / E. Régner
- 3° Fantaisie pour la harpe, exécutée par M. Veyron / Labarre
- 4° Fragment du quintette, *Convalescence et guérison* / G. Onslow
- 5° *L'Entrée au désert*, fragment de l'ode-symphonie / F. David

(Le chœur et l'orchestre sont conduits par M. Wagner)

Deuxième partie

- 1° Ouverture de *Guillaume Tell*, dirigée par M. Lefebvre / Rossini
 - 2° *Le Jugement dernier*, chanté par M. Aimé Fils / Wogel
 - 3° Variations pour le piano sur des motifs de *Lucie*, exécutées par Mme Fougère-Lefebvre / Prudent
 - 4° Mosaïque pour musique militaire, sur des motifs du *Caïd* exécutée par la société d'amateurs sous la direction de M. Lemaigre / Bousquet
-

C.F. le 5 février 1856

Première partie

- 1° Ouverture de *Sémiramis*, dirigée par M. Lemaigre / Rossini
- 2° Duo de *Guillaume Tell*, chanté par M. Poultier et Mme Poncer / Rossini
- 3° La prière de *Moïse*, solo exécuté sur le piano par Mlle Anna Magner / Thalberg
- 4° Deuxième partie du *Désert* : *Marche de la caravane, l'Orage ; Reprise de la Marche* / F. David

(Le chœur et l'orchestre sont conduits par M. Magner)

Deuxième partie

- 1° Ouverture arrangée sur les principaux motifs du *Stabat* de Rossini, dirigée par M. Lemaigre / Mercadante
- 2° *Le voyage au Puy-de-Dôme*, chansonnette composée et chantée par M. N / *****
- 3° Quintette exécuté par MM. Lefebvre, Mignot fils, J. Bouchet, Bonhomme et Magner / Beethoven
- 4° Deux romances chantées par M. Poultier / *****
- 5° Chœur de *Norma*, dirigé par M. Magner / Bellini

C.F. le 3 mars 1856

Première partie

- 1° Ouverture d'*Aline*. / Berton
- 2° Grand air d'*Ceudipe*, chanté par M. Aimé / Sacchini
- 3° Prière et barcarolle de *l'Etoile du Nord*, chanté par Mme R / Meyerbeer
- 4° Duo de harpe et piano, sur des motifs du *Comte Ory*, exécuté par MM. E. Veyron et J. Cazenaud / Rossini
- 5° Air de *Grâce !* de *Robert le Diable*, chanté par Mme C / Meyerbeer
- 6° Chœur des gardes du *Songe d'une nuit d'Été* / A. Thomas

Deuxième partie

- 1° Ouverture arrangée sur des motifs du *Stabat* de Rossini / Mercadante
 - 2° Romance chantée par Mme C / *****
 - 3° Fantaisie pour le violon composée et exécuté par M. Tarnowski
 - 4° Air des *Diamants de la Couronne*, chanté par Mme R / Auber
 - 5° Chœur de la *Norma*. / Bellini
-

C.F. le 12 avril 1856

Première partie

- 1° Ouverture de *Montano et Stéphanie*. / Berton
- 2° Duo de *Giralda*, chanté par MM. A..... et M / Adam
- 3° Trio pour piano, violon et violoncelle, exécuté par Mlle Anna
Magner, MM.M..... et Magner, père / Mayseder
- 4° *Pourquoi ?* romance chantée par Mlle Ploche / L. Puget
- 5° Chœur des chasseurs d'*Eurianthe*. / Weber

Deuxième partie

- 1° Ouverture de *Don Pasquale*. / Labarre
- 2° Grand air du *Père Gaillard*, chanté par Mlle Ploche / H. Reber
- 3° Air varié pour le violon, exécuté par M. Poncer / Bériot
- 4° *Le Voyage au Puy-de-Dôme*, rondeau composé et chanté par M. Bathol
- 5° Chœur de la *Charité*. / Rossini

C.F. le 9 mai 1856

Première partie

- 1° Ouverture de *Lestocq*. / Auber
- 2° Romance de la lettre des *Porcherons*, chantée par Mlle A. Bainville / Grisar
- 3° Duo à quatre mains pour piano, exécuté par Mlles Marie et Marguerite
Magner / Magner
- 4° *Gentil Colibri*, air de *Jaquarita*. / Halévy
Boléro des *Diamants de la Couronne*, chanté par Mme R / Auber
- 5° Nonetto pour piano, flûte, hautbois, basson, trompette, cor, alto, violoncelle
et contrebasse / Bertini
- 6° Air chanté par M. Geraldy

Deuxième partie

- 1° Ouverture du *Philtre*. / Auber
- 2° *La Bouquetière du roi*, chantée par Mlle A. Bainville / Cl. St-Julien
- 3° Air chanté par M. Géraldy
- 4° Trio pour piano, harpe et harmonium, exécuté par Mme Fougère et MM.
Veyron et Cazenaud / Engel
- 5° Grand air d'*Actéon*, chanté par Mme R. / Auber
- 6° Chœur à quatre voix / Bazin